Le 19 FEV. 2815

AR PREFECTURE 046-200023737-20150210-05 Regu le 13/02/2015

Séance du 10 février 2015 à 19 heures Commune de Cieurac - Salle des fêtes

Aujourd'hui, mardi dix février deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cieurac -Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 6 possédant une procuration 7 suppléants dont 1 possédant une procuration

TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL BOISSIERES **BOUZIES CAHORS** 

CAILLAC

CIEURAC

**COURS** 

CATUS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit), Mme GARRIGOU (sup),

M. RAFFY Gilles (tit).

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), Mme LOOCK Martine (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain (tit) procuration de M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. SINDOU Géraud (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE

Brigitte (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit), M. TILLOU José (tit) procuration de, Mme LANES Bénédicte (tit), M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. DUJOL Jean-Paul

(tit), M. VAZ Victor (tit), M. PEYRUS Guy (tit),

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre

CRAYSSAC M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),

**ESPERE** Mme BOURDARIE Paulette (tit) procuration de M. PETIT Jean (tit),

**FONTANES** Mme VALETTE Roselyne (tit), **GIGOUZAC** M. MOLINIE Romuald (tit),

LABASTIDE DU VERT Mme SOLIVERES Hélène (sup) procuration de M. CANCEIL

Philippe (tit),

LABASTIDE MARNHAC M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit), LAMAGDELAINE Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit), LAROQUE DES ARCS M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup), M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit), LE MONTAT

Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit), LES JUNIES LHERM M. REIX Jean-Albert (tit), M. SABOT Aimé (tit), MAXOU

M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit), MECHMONT MERCUES M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),

MONTGESTY M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup)

Mme DESSERTAINE Brigitte (tit), NUZEJOULS

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD **PRADINES** 

Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),

M. FIGEAC Philippe (tit), ST DENIS CATUS

M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup), SAINT GERY ST MEDARD

M. FERNANDEZ Pierre (tit)

**TOUR DE FAURE** M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),

TRESPOUX-RASSIELS M. LAVAUR Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit)

VALROUFIE M. ANNES Jean-Pierre (tit),

M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

VERS

M. BOUIX Catherine,

www.grandcahors.fr 5 83 65 0.5 FAX 00 89 20 65 0.5 TÉL. - 46000 CAHORS WILSON RUE 72

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-05\_10\_02\_2015-DE Regu le 13/02/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

## POLE RESSOURCE - Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2015 – Budget annexe transports collectifs

A été adopté à L'UNANIMITE

1.0 1 9 FEV. 2015

AR PREFECTURE 046-200023737-20150210-05 Regu le 13/02/2015

**POLE RESSOURCE** 

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 10 février 2015 Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Jean-François LATOUR

Service: Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2015 – Budget annexe transports collectifs

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2014 s'élevaient sur le budget principal à 598 100.00 € (hors capital de la dette et hors opérations d'ordre) ; le quart de ces crédits représente donc 149 525.00€.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits afin de permettre à Monsieur le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget de l'exercice 2015 :

Opération n° 12, pour le matériel roulant urbain.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

majster and

- a- D'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater des dépenses pour l'opération n° 12 ;
- b- D'inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

SOUZE-FAURE

Président,

Ol · www.grandcahors.fr 89 00 - FAX 05 65 20 89 65 20 RUE WILSON - 46000 CAHORS . TÊL. 05

